



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 28 février 2017

## **La collectivité vétérinaire et ses partenaires tiennent un atelier afin de déterminer les exigences relatives à une surveillance nationale de l'utilisation des antimicrobiens**

Ottawa (Ontario) – Le 28 février et le 1<sup>er</sup> mars, plus de 50 membres et partenaires de la collectivité vétérinaire se réuniront à Ottawa afin d'identifier les données les plus pertinentes qui devront être recueillies dans le cadre d'un programme national de surveillance de l'utilisation des antimicrobiens vétérinaires sur ordonnance.

Les résultats de l'atelier, qui est organisé par l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV), détermineront les méthodes de collecte des données ainsi que les catégories de renseignements qui devraient être recueillis afin de combler les lacunes et d'optimiser l'efficacité de la collecte des données.

« Une surveillance efficace de l'utilisation des antimicrobiens est cruciale afin de respecter l'engagement du Canada en vue d'identifier de nouvelles menaces ou l'évolution des tendances dans la résistance et le recours aux antimicrobiens dans des contextes humains et animaux », dit le D<sup>r</sup> Troy Bourque, président de l'ACMV. « Il est extrêmement important d'engager tous nos partenaires dans le cadre de cette phase initiale du projet afin d'assurer la clarté des objectifs et des efforts de communication qui sont constants et approfondis. »

L'atelier représente la phase 1 du projet de Surveillance nationale de l'utilisation des antimicrobiens pour les praticiens vétérinaires qui se déroulera du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 mars 2017 et est financé en vertu du Programme d'assistance fédéral (PAF). Des fonds ont aussi été alloués pour les phases subséquentes en vue de concevoir, de distribuer et d'analyser les méthodes de collecte des données.

Les participants à l'atelier incluaient des représentants des groupes vétérinaires particuliers aux espèces, du Conseil canadien des registraires vétérinaires, des associations vétérinaires professionnelles, du Conseil des médecins vétérinaires en chef, du Groupe consultatif sur la gouvernance des produits vétérinaires pharmaceutiques de l'ACMV, de la Coalition canadienne pour la santé des animaux, du Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens, du Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage et du Système canadien de surveillance de la santé animale ainsi qu'un observateur international de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université d'Utrecht et des observateurs de l'Agence

canadienne d'inspection des aliments, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de l'Organisation mondiale de la santé animale.

-30-

*L'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) est la voix nationale et internationale des médecins vétérinaires du Canada et elle assure le leadership et la défense des intérêts de la médecine vétérinaire. Visitez [veterinairesaucanada.net](http://veterinairesaucanada.net) pour en apprendre davantage à propos de l'ACMV.*

**Personne-ressource :**

Tanya Frye, gestionnaire des communications  
Association canadienne des médecins vétérinaires  
613.236.1162, poste 128  
[tfrye@cvma-acmv.org](mailto:tfrye@cvma-acmv.org)

**Réseaux de l'ACMV dans les médias sociaux**

Twitter : [@CanVetMedAssoc](https://twitter.com/CanVetMedAssoc)

Twitter (FR) [@Assocanmedvet](https://twitter.com/Assocanmedvet)

Facebook : <https://www.facebook.com/CanadianVeterinaryMedicalAssociation>